

TABLE DES MATIERES

UE 1 APPRENTISSAGE DE L'EXERCICE MEDICAL ET DE LA COOPERATION INTERPROFESSIONNELLE					1 ^o tour	2 ^o tour	3 ^o tour
Cha pitre	N ^o de l'item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page			
1	1	La relation médecin-malade dans le cadre du colloque singulier ou au sein d'une équipe, le cas échéant pluriprofessionnelle. La communication avec le patient et son entourage. L'annonce d'une maladie grave ou létale ou d'un dommage associé aux soins. La formation du patient. La personnalisation de la prise en charge médicale	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les bases de la communication avec le malade, son entourage et la communication interprofessionnelle. • Établir avec le patient une relation empathique, dans le respect de sa personnalité, de ses attentes et de ses besoins. • Connaître les fondements psychopathologiques de la psychologie médicale. • Se comporter de façon appropriée lors de l'annonce d'un diagnostic de maladie grave, de l'incertitude sur l'efficacité d'un traitement, de l'échec d'un projet thérapeutique, d'un handicap, d'un décès ou d'un évènement indésirable associé aux soins. • Favoriser l'évaluation des compétences du patient et envisager, en fonction des potentialités et des contraintes propres à chaque patient, les actions à proposer (à lui ou à son entourage) : éducation thérapeutique programmée ou non, actions d'accompagnement, plan personnalisé de soins (voir item 321). 	17			
2	2	Les valeurs professionnelles du médecin et des autres professions de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'évolution de ces valeurs depuis les préceptes hippocratiques jusqu'à leur traduction dans les textes réglementaires en vigueur. • Comparer avec les valeurs professionnelles des médecins d'autres pays (USA et GB en particulier). • Connaître les interactions avec les autres professions de santé. 	25			
3	3	Le raisonnement et la décision en médecine. La médecine fondée sur les preuves (Evidence Based Medicine, EBM). La décision médicale partagée	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les principes du raisonnement hypothético-déductif et de la décision contextualisée en médecine. • Décrire la démarche EBM ; en préciser les limites. • Apprécier dans chaque situation clinique, le poids respectif des trois types de données constituant une approche EBM. • Préciser la notion de niveau de preuve dans son raisonnement et dans sa décision. • Identifier les circonstances d'une décision médicale partagée avec le patient et son entourage (voir item 319). • Préciser les notions d'efficacité, d'efficience et d'utilité dans le raisonnement et la décision médicale. • Comprendre et apprendre la notion de discussion collégiale pour les prises de décision en situation de complexité et de limite des savoirs. 	29			

4	4	<p>La sécurité du patient. La gestion des risques. Les événements indésirables associés aux soins (EIAS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les notions de Qualité, Sécurité, événement indésirable grave (EIG), événement porteur de risque (EPR), résilience. • Présenter les données quantitatives sur la fréquence et la nature des EIG dans le système de soins ; Enquêtes nationales sur les EIG, évolution dans les dix dernières années. • Connaître les définitions des termes suivants : antiseptie, asepsie, désinfection, décontamination, stérilisation. • Connaître les procédures d'hygiène des mains en milieu de soins, et d'antiseptie de la peau saine, de la peau lésée et des muqueuses. • Connaître et expliquer les mesures préventives des infections associées aux soins (IAS) : infection urinaire, infection sur cathéter vasculaire, pneumonie, infection du site opératoire. • Exposer les grands principes d'organisation de la sécurité sanitaire. Faire un point sur les différences entre la France, les principaux pays européens et les USA. • Définir et pondérer les grandes composantes de la gestion des risques ; préciser l'importance de la composante FHO (facteurs humains et organisationnels) du risque associé aux soins. • Préciser les différentes missions relevant du ministère chargé de la santé et de la HAS. 	35	
5	5	<p>La gestion des erreurs et des plaintes ; l'aléa thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les différents temps successifs d'une démarche permettant une culture positive de l'erreur : analyse des EIG, Revue de Mortalité Morbidité, information et plan d'action ; prévention des dommages de « seconde victime » pour le professionnel de santé. • Acquérir les bases de l'analyse approfondie des causes d'erreur (modèle de Reason, barrières de prévention, récupération, atténuation, l'analyse des causes racines). • La compensation de l'erreur : préciser les missions de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM). Identifier les principaux facteurs conduisant à l'ouverture d'un contentieux à la suite d'un accident médical. Définir la notion de responsabilité sans faute (voir item 322). 	45	
6	6	<p>L'organisation de l'exercice clinique et les méthodes qui permettent de sécuriser le parcours du patient</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les principes d'organisation et les conditions de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - du travail en équipe (pluriprofessionnelle). - des protocoles pluriprofessionnels (incluant la notion de comorbidité). - des réunions de concertation pluridisciplinaire. - des listes de vérification « check lists ». - des réunions de morbi-mortalité. 	51	

7	7	Les droits individuels et collectifs du patient	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les apports de la loi du 4 mars 2002 (et des lois postérieures) : droits individuels (information, consentement, accès au dossier, directives anticipées, personne de confiance, et droits collectifs (représentants des usagers, associations agréées, ...). • Comprendre les enjeux du droit à l'information du patient dans la relation médicale ; le patient co-acteur de ses soins et de sa santé. • Préciser les conditions du recueil du consentement éclairé qui impose une obligation d'information sur les risques. • Préciser les conditions du recueil du consentement à la collecte, au traitement et à l'échange des données dans des situations distinctes (établissement de santé, exercice collégial, exercice individuel ...). • Connaître les règles du partage des données de santé entre professionnels de santé. • Connaître les principes d'élaboration et d'exploitation du dossier du patient, support de la coordination des soins. 	55			
8	8	Ethique médicale	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les principes éthiques et l'argumentation d'une décision d'interruption volontaire ou médicale de grossesse (IVG / IMG) ; les questions posées par le diagnostic prénatal et le diagnostic préimplantatoire (DPN/DPI). • Décrire les principes éthiques et les procédures réglementaires du don d'organe (donneur décédé et don d'organes entre vifs). • Décrire les principes éthiques de la recherche biomédicale : protection des personnes et régulation, collections et règles en vigueur sur la conservation des éléments et produits du corps humain, centres de ressources biologiques, sérothèques. • Décrire les principes éthiques du consentement aux soins : non opposition et consentement oral (libre et éclairé), procréation médicalement assistée (voir item 18), tests génétiques (voir item 43), exercice en équipe pluriprofessionnelle. • Décrire les principes éthiques et les modalités pratiques de la protection des malades vulnérables (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, mandat de protection future). • Décrire les principes éthiques lors des phases palliatives ou terminales d'une maladie, aborder de façon appropriée avec le malade et son entourage les notions d'obstination déraisonnable et de limitation thérapeutique, de sédation. 	63			
9	9	Certificats médicaux. Décès et législation. Prélèvements d'organes et législation	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les règles générales d'établissement des certificats médicaux et leurs conséquences médico-légales, y compris les certificats de coups et blessures et notions d'ITT. Décrire l'examen d'un cadavre, connaître les différents types d'autopsie. • Préciser les principes de la législation concernant le décès et l'inhumation. • Préciser les principes de la législation concernant les prélèvements d'organes. 	71			
10	10	Violences sexuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents types de violences, l'épidémiologie et la législation. • Décrire la prise en charge immédiate d'une personne victime de violences sexuelles. 	81			

11	11	Soins psychiatriques sans consentement	<ul style="list-style-type: none"> Principes de la loi de juillet 2011 : argumenter les indications, les modalités d'application et les conséquences de ces procédures. Hospitalisation par ordonnance de placement provisoire : argumenter les indications, les modalités d'application et les conséquences de ces procédures. 	85			
12	12	Responsabilités médicale pénale, civile, administrative et disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> Différencier les types de responsabilité liés à la pratique médicale. 	89			
13	13	Principes d'une démarche qualité et évaluation des pratiques professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Argumenter les conditions de mise en œuvre d'une démarche qualité et de l'évaluation des pratiques professionnelles ; incidence de l'environnement de travail. 	99			
14	14	Formation tout au long de la vie. Analyse critique d'une information scientifique et médicale. Gestion des liens d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> Déduire de l'analyse d'une pratique, l'intérêt d'une actualisation des savoirs. Valoriser une information scientifique et médicale en fonction de sa qualité méthodologique et de sa pertinence bioclinique (voir item 323). Identifier les impacts potentiels d'un lien d'intérêt sur une information scientifique et médicale. Justifier l'utilité de la déclaration des liens d'intérêt d'un expert (auteur) et l'utilité d'une politique de gestion de ces liens potentiellement conflictuels. 	103			
15	15	Organisation du système de soins. Sa régulation. Les indicateurs. Parcours de soins	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les principes de l'organisation des soins en France, en Europe et aux USA. Expliquer la structuration du système de santé entre soins primaires (premier recours), secondaires et tertiaires. Présenter les missions des ARS. Justifier la notion de « territorialité » pour l'organisation des soins. Analyser de manière critique les évolutions de recours aux soins (quantitativement et qualitativement) au regard des évolutions épidémiologiques, économiques, technologiques, professionnelles et socio culturelles. Préciser les qualités d'un indicateur utilisé dans l'organisation ou la régulation des activités cliniques et professionnelles (selon ses finalités : informative ou support de décision). Identifier les éléments clés nécessaires aux notions de coordination, de continuité et de globalité des soins (parcours de soins ou de santé). Expliquer les principes et finalités des parcours de soins, de la coordination des professionnels ainsi que de la gradation des soins. Exposer les attentes en matière de développement des pratiques de télé-médecine. 	107			

16	16	<p>La sécurité sociale. L'assurance maladie. Les assurances complémentaires. La couverture médicale universelle. La consommation médicale. Protection sociale. Consommation médicale et économie de la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principes fondateurs de la sécurité sociale (1945) et les principales réformes survenues depuis lors (en particulier les ordonnances de 1967 et 1995). • Distinguer les principes fondateurs de la sécurité sociale de ceux des systèmes en vigueur en Grande-Bretagne (National Health Service (NHS)) et aux Etats-Unis (avant et après la réforme « Obama »). • Expliquer l'organisation de la protection sociale en France. • Préciser les enjeux du vote chaque année par le Parlement de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS). • Expliquer le rôle des assurances complémentaires et son évolution. • Justifier l'institution de la Couverture Maladie Universelle (CMU) ; en préciser le périmètre et les limites. • Expliquer la problématique des Affections de Longue Durée (ALD) et la notion de « reste à charge ». • Préciser les principaux postes des dépenses de santé en France. • Préciser le cadre de l'administration des soins aux étrangers. • Préciser les principaux indicateurs de consommation et de coût de la santé en France. 	113			
17	17	<p>Le système conventionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les principales étapes de son évolution depuis son institution en 1971. • Discuter l'évolution des modes de rémunération des professionnels dans le système conventionnel (à l'acte, à la « performance », au forfait). 	121			
18	18	<p>La méthodologie de la recherche expérimentale et clinique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une question scientifique et effectuer une recherche documentaire sur un sujet, et une analyse critique des données existantes. • Elaborer une hypothèse de travail et expliquer les processus expérimentaux mis en œuvre. • Analyser, discuter et présenter un travail expérimental. • Analyser et argumenter les grands types d'études cliniques. • Décrire l'information du patient et le consentement éclairé. • Connaître les grands principes de la réglementation de la recherche clinique (voir item 8) 	125			
19	19	<p>Mesure de l'état de santé de la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principaux indicateurs de l'état de santé d'une population (taux de mortalité et espérance de vie). • Préciser les principales données épidémiologiques et médico-économiques des grandes causes de handicap chez l'adulte et chez l'enfant, définir la notion de vie sans incapacité. • Préciser les critères constitutifs d'une priorité de santé publique. 	139			
20	20	<p>Interprétation d'une enquête épidémiologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter et interpréter les résultats des principaux types d'enquête épidémiologique. 	143			

UE 2**DE LA CONCEPTION A LA NAISSANCE - PATHOLOGIE DE LA FEMME - HEREDITE - L'ENFANT - L'ADOLESCENT.**

Cha pitre	N° de l'item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page
21	21	Examen pré-nuptial.	<ul style="list-style-type: none"> Préciser les dispositions réglementaires et les objectifs de l'examen pré-nuptial. 	153
22	35	Stérilisation.	<ul style="list-style-type: none"> Discuter les indications de la stérilisation masculine et féminine. 	157
23	36	Interruption volontaire de grossesse.	<ul style="list-style-type: none"> Préciser les modalités réglementaires. Argumenter les principes des techniques proposées. Préciser les complications et les répercussions de l'IVG. 	159
24	38	Assistance médicale à la procréation : principaux aspects biologiques médicaux et éthiques.	<ul style="list-style-type: none"> Argumenter la démarche médicale et expliquer les principes de l'assistance médicale à la procréation. 	163

1° tour	2° tour	3° tour

UE 3**MATURATION - VULNERABILITE - SANTE MENTALE - CONDUITES ADDICTIVES.**

Cha pitre	N° de l'item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page
25	54	L'enfant handicapé : orientation et prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> Argumenter les principes d'orientation et de prise en charge d'un enfant handicapé. Connaître les filières de prise en charge médicale, médico-sociale et de scolarisation de l'enfant handicapé : décrire le rôle de la maison départementale des personnes handicapées et identifier les interlocuteurs du médecin dans le système éducatif. 	167
26	55	Maltraitance et enfants en danger. Protection maternelle et infantile	<ul style="list-style-type: none"> Repérer un risque ou une situation de maltraitance chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent. Argumenter la démarche médicale et administrative nécessaire à la protection de la mère et de l'enfant. 	171
27	57	Sujets en situation de précarité	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les facteurs de risque. Evaluer la situation de précarité, définir les différents types et niveaux de précarité. Connaître les morbidités les plus fréquemment rencontrées et leurs particularités. Évaluer la situation médicale, psychologique et sociale d'un sujet en situation de précarité. Connaître les dispositifs médico-sociaux adaptés. 	177

1° tour	2° tour	3° tour

UE 4**HANDICAP - VIEILLISSEMENT - DEPENDANCE - DOULEUR - SOINS PALLIATIFS - ACCOMPAGNEMENT.**

Cha pitre	N° de l'item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page	1° tour	2° tour	3° tour
28	136 137	Soins palliatifs pluridisciplinaires chez un malade en phase palliative ou terminale d'une maladie grave, chronique ou létale. Principaux repères cliniques. Modalités d'organisation des équipes, en établissement de santé et en et en ambulatoire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier une situation relevant des soins palliatifs. • Connaître l'organisation des soins palliatifs en France et savoir faire appel à des équipes ressource ou à des services de recours. • Se comporter de façon adaptée lorsqu'un patient formule un refus de traitement ou un souhait de mourir. • Aborder les questions éthiques, légales et sociétales posées lors des phases palliatives ou terminales d'une maladie grave, chronique ou létale. 	181	→		

UE 6**MALADIES TRANSMISSIBLES - RISQUES SANITAIRES - SANTE AU TRAVAIL.**

Cha pitre	N° de l'item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page	1° tour	2° tour	3° tour
29	142	Surveillance des maladies transmissibles	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les modes de transmission des agents infectieux à l'homme. • Définir les termes suivants en les appliquant aux maladies infectieuses : prévalence, incidence, taux d'attaque, sensibilité, spécificité, valeurs prédictives positive et négative. • Nommer les sources d'information précisant la liste des maladies infectieuses à déclaration obligatoire, et la liste de celles nécessitant des mesures d'éviction. • Déclarer une maladie transmissible. • Rôles de l'Institut de veille sanitaire (InVS). 	185	→		
30	143	Vaccinations	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents types de vaccins et les modalités d'administration. • Connaître le calendrier vaccinal pour la population générale. • Savoir programmer un rattrapage vaccinal. • Adapter l'indication des vaccinations en fonction du risque individuel et collectif. • Connaître les contre-indications et les principaux effets indésirables des vaccins. • Argumenter la balance bénéfices/risques des principaux vaccins. 	193			

UE 8**CIRCULATION - METABOLISMES.**

Cha pitre	N° de l'item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page	1° tour	2° tour	3° tour
37	253	Aptitude au sport chez l'adulte et l'enfant ; besoins nutritionnels chez le sportif	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire un examen médical d'aptitude au sport. • Exposer les bénéfices et les inconvénients de la pratique sportive chez l'enfant et l'adulte. • Exposer les besoins nutritionnels chez le sportif enfant et le sportif adulte. • Argumenter les précautions et contre-indications à la pratique sportive intensive. 	233	→		

MODULE 9**CANCEROLOGIE - ONCO-HEMATOLOGIE**

Cha pitre	N° de l'item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page	1° tour	2° tour	3° tour
38	287	Epidémiologie, facteurs de risque, prévention et dépistage des cancers	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire l'épidémiologie des cancers les plus fréquents (sein, colon-rectum, poumon, prostate). Incidence, prévalence, mortalité. • Connaître et hiérarchiser les facteurs de risque de ces cancers. • Expliquer les principes de prévention primaire et secondaire. • Argumenter les principes du dépistage du cancer (sein, colon-rectum, col utérin). 	237	→		
39	288	Cancer : cancérogénèse, oncogénétique	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire l'histoire naturelle du cancer. • Connaître les implications cliniques des données d'oncogénétique constitutionnelle et somatique. • Décrire les principales étiologies professionnelles des cancers et expliquer les principes de dépistage des cancers professionnels. 	245	→		
40	292	Prise en charge et accompagnement d'un malade cancéreux à tous les stades de la maladie dont le stade de soins palliatifs en abordant les problématiques techniques, relationnelles, sociales et éthiques. Traitements symptomatiques. Modalités de surveillance.	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principes de la prise en charge globale du malade à tous les stades de la maladie en tenant compte des problèmes psychologiques, éthiques et sociaux. • Comprendre et intégrer la notion de discussion collégiale pour les prises de décision en situation de complexité et de limite des savoirs. 	251	→		

UE 10

LE BON USAGE DU MEDICAMENT ET DES THERAPEUTIQUES NON MEDICAMENTEUSES

Cha pitre	N° de l'item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page	1° tour	2° tour	3° tour
41	319	La décision thérapeutique personnalisée : bon usage dans des situations à risque	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser l'apport de la pharmacogénétique à la prescription médicamenteuse et à la médecine personnalisée. • Identifier les sujets à risque : enfants, sujets âgés (voir item 126), femmes enceintes et allaitantes, insuffisants rénaux, insuffisants hépatiques, obèses. Connaître les principes d'adaptations thérapeutiques nécessaires. • Argumenter une prescription médicamenteuse, les modalités de surveillance et d'arrêt du médicament, en tenant compte des caractéristiques pharmacodynamiques et pharmacocinétiques du médicament, des caractéristiques du patient, de ses comorbidités, de la polymédication, des risques potentiels, et des objectifs poursuivis. • Interactions médicamenteuses : discuter les aspects positifs et négatifs des associations et interactions médicamenteuses. Argumenter les risques liés aux prises médicamenteuses multiples. Identifier les principaux mécanismes d'interactions et connaître les principales associations médicamenteuses responsables d'accidents et leurs modalités de prévention. 	255	→		
42	320	Analyser et utiliser les résultats des études cliniques dans la perspective du bon usage - analyse critique, recherche clinique et niveaux de preuve	<ul style="list-style-type: none"> • Argumenter l'évaluation d'un médicament ou d'une thérapeutique non médicamenteuse et les niveaux de preuve des principales sources d'information. • Effet placebo et médicaments placebo, expliquer l'importance de l'effet placebo en pratique médicale et argumenter l'utilisation des médicaments placebo en recherche clinique et en pratique médicale. • Argumenter une publication d'essai clinique ou une méta-analyse et critiquer les informations sur le médicament. • Définir la taille d'effet et la pertinence clinique. • Expliquer la transposabilité clinique et l'évaluation des médicaments au-delà des échantillons de population constituant les groupes d'étude. • Interpréter une étude en pharmaco-épidémiologie. • Sensibiliser aux liens d'intérêt et à leur impact potentiel sur l'information médicale (voir item 14). 	267	→		

43	321	Education thérapeutique, observance et automédication	<ul style="list-style-type: none"> ● Evaluer l'impact de l'éducation thérapeutique sur le succès du traitement. ● Expliquer les facteurs améliorant l'observance médicamenteuse et non médicamenteuse lors de la prescription initiale et de la surveillance. ● Planifier un projet pédagogique individualisé pour un porteur d'une maladie chronique avec ou sans comorbidités en tenant compte de ses facteurs de risque (voir item 1). ● Argumenter une prescription médicamenteuse et l'éducation associée en fonction des caractéristiques du patient, de ses comorbidités, de la polymédication éventuelle, et des nécessités d'observance. ● Expliquer à un malade les risques inhérents à une automédication. ● Planifier avec un malade les modalités d'une automédication contrôlée. 	271			
44	322	Identification et gestion des risques liés aux médicaments et aux biomatériaux, risque iatrogène, erreur médicamenteuse	<ul style="list-style-type: none"> ● Définir et expliquer le mécanisme des principales pathologies induites par les médicaments. ● Iatrogénie médicamenteuse : épidémiologie, imputabilité et conséquences en santé publique. ● Expliquer les objectifs et les principes du fonctionnement de la pharmacovigilance, de l'addictovigilance (item 75, item 76 et item 78) et de la matériovigilance (voir item 177). ● Apprécier les risques liés à la contrefaçon de médicaments. ● Identifier et prévenir les erreurs médicamenteuses et celles du circuit du médicament. ● Préciser les temps d'une démarche permettant une culture positive de l'erreur : analyse des EIG, Revue de Mortalité Morbidité, information et plan d'action. ● Définir la notion de responsabilité sans faute (aléa thérapeutique) et le rôle de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM). 	275			

45	323	Cadre réglementaire de la prescription thérapeutique et recommandations pour le bon usage	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la régulation par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), par la Haute Autorité de santé, et par le ministère chargé de la santé. • Connaître l'évaluation en vue du remboursement d'un médicament et signification des indices de bénéfice clinique et d'intérêt thérapeutique relatif (service médical rendu - SMR, amélioration du service médical rendu - ASMR). • Elaboration du rapport bénéfice/risque des médicaments et la source des informations médicales et socio-économiques concernant la maladie et son traitement. • Expliquer les modalités d'élaboration des recommandations professionnelles, ainsi que leur niveau de preuve (voir item 3). • Connaître le rôle des professionnels impliqués dans l'exécution d'une prescription, et leurs responsabilités légales et économiques. • Distinguer les différents cadres juridiques de prescription. • Expliquer la prescription d'un médicament générique ou d'un biosimilaire. • Connaître les aspects médico-économiques de la prise en charge médicamenteuse et notamment de la prescription des médicaments innovants et des biothérapies. • Développement personnel continu sur le médicament : apprécier la source et la fiabilité des informations (voir item 14). 	289				
----	-----	---	--	-----	--	--	--	--

UE 11 URGENCES ET DEFAILLANCES VISCERALES AIGUËS					1° tour	2° tour	3° tour
Cha pitre	N° de l'item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page			
46	340	Malaise grave du nourrisson et mort subite	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostiquer un malaise grave du nourrisson. • Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge pré-hospitalière et hospitalière. • Expliquer la définition de la mort subite du nourrisson, son épidémiologie, les facteurs de risque et de prévention, et les principes de la prise en charge de la famille. 	299	→		
47	362	Exposition accidentelle aux liquides biologiques : conduite à tenir	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire la prise en charge immédiate d'une personne victime d'une exposition sexuelle ou d'une exposition accidentelle au sang. • Connaître la conduite à tenir et les principes du suivi face à un accident exposant aux risques de transmission du VIH, du VHB et du VHC. 	303	→		